

COMMUNIQUE

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153-155 rue de Rome 75017 PARIS © 01 44 01 06 00 - 🖂 fo.territoriaux@fosps.com et fo.sante-sociaux@fosps.com

ABROGATION DU DECRET SUR LES RYTHMES SCOLAIRES CONTRE LE PROJET DE TERRITORIALISATION DE L'ECOLE

GREVE NATIONALE 28 MARS 2013

LE DECRET SUR LES RYTHMES SCOLAIRES EST INACCEPTABLE!

Le décret publié le 24 janvier ne satisfait personne.

Il suscite la colère des enseignants et des agents territoriaux qui voient une dégradation de leurs conditions de travail, une perte financière, la confusion entre le scolaire et le périscolaire et la tutelle des collectivités territoriales.

Pour la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière, la mise en œuvre de cette réforme nécessite plusieurs milliers de recrutements statutaires dans les collectivités territoriales et de l'ensemble des moyens nécessaires.

Au lieu de chercher à recruter, les employeurs territoriaux ont obtenu un assouplissement des règles d'encadrement!

Cet aménagement se fera au détriment des enfants et des conditions de travail des agents : précarité, horaires de travail coupés, employeurs multiples, insécurité juridique... c'est ce qui est promis aux agents territoriaux.

Pour la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière, cette situation n'est pas acceptable!

Et que dire, au moment où la carte intercommunale et la mutualisation de services se mettent en place, de l'impact qu'aura ce décret sur les services de l'animation, du sport, de la culture, des transports scolaires...

Ce décret prévoit une forme de territorialisation de l'école.

La Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière rappelle son attachement indéfectible à l'école de la république et à l'unité de l'enseignement sur l'ensemble du territoire.

Pour ces raisons, la Fédération soutient la mobilisation de nos camarades de la fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force Ouvrière et appelle tous les syndicats dans les collectivités territoriales à se rapprocher de nos camarades instituteurs pour organiser le rapport de force.